

Conseil exécutif

Quatre-vingt-huitième session
Puerto Iguazú (Argentine), 6-8 juin 2010
Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

CE/88/5 b)
Madrid, février 2010
Original : espagnol

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET STATUTAIRES

b) Rapport des Commissaires aux comptes et comptes de gestion de l'Organisation relatifs à l'exercice financier 2009

1. Dans ce document figurent le rapport des Commissaires aux comptes et les comptes de gestion du deuxième exercice de la dix-septième période financière, 2008-2009, comptes de gestion qui ont été établis en vertu de l'article 14 du Règlement financier de l'Organisation mondiale du tourisme et qui sont soumis au Conseil exécutif conformément aux dispositions de ce même article.

2. Le présent document comprend :

	<u>Page</u>
1. Rapport des Commissaires aux comptes I	
2. Bilan consolidé au 31 décembre 2009	1
3. État consolidé des recettes et des dépenses 6	
4. Fonds de roulement : évolution du niveau nominal et solde disponible au 31 décembre 2009	13
5. Résumé des résultats budgétaires pour l'exercice 2009 au 31 décembre 2009	14
6. Budget 2008 : état des crédits approuvés et des dépenses effectuées et transferts de crédits 15	
7. État du Fonds fiduciaire - Accord OMT/Italie – Activités concernant l'éducation et le développement durable du tourisme 19	
8. État du Fonds fiduciaire - Secrétariat permanent des Membres affiliés (Convention OMT/Espagne)	20
9. Fonds d'exploitation PNUD/OMT	21

Annexes

- I. État des contributions dues au Fonds général au 31 décembre 2009
- II. Régularisation de la créance douteuse sur d'ex-Membres affiliés
- III. État des avances de contributions au Fonds de roulement dues par les Membres effectifs au 31 décembre 2009

- IV.** Ventilation annuelle des contributions dues au Fonds général au 31 décembre 2008 (de 1976 à 2009)
- V.** État des flux de trésorerie
- VI.**
 - 1- Dépenses et recettes et recettes budgétaires 2008-2009
 - 2- Crédits initialement approuvés et dépenses réelles 2008-2009
 - 3- État de crédits approuvés, des dépenses effectuées et de transferts de crédits

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE GESTION
DE L'EXERCICE FINANCIER 2009

A. ÉVALUATION

1. Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement financier de l'Organisation mondiale du tourisme (dénommée ci-après « OMT ») et aux autres dispositions connexes, nous avons examiné les pages 1 à 16 du document financier CE/88/4c) ainsi que ses annexes I, II, III, IV, V et VI qui comprennent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les états financiers et les tableaux dûment identifiés de l'OMT, ainsi que les comptes des Fonds fiduciaires « Activités liées à l'éducation et au développement durable du tourisme » (Convention OMT/Italie) et « Secrétariat permanent des Membres affiliés » (Convention OMT/Espagne), pages 17 et 18 dudit document. Nous avons également examiné les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD/OMT) ainsi que l'état financier des fonds fiduciaires à donateurs multiples (MDTF) et des programmes conjoints (JP) relatifs à la même période, qui figurent aux pages 19 à 22 dudit document financier.

2. Nous avons en particulier effectué un examen approfondi des procédures comptables et fait les vérifications des écritures comptables et des pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances.

3. À l'issue de l'examen, nous sommes d'avis que les états financiers de l'OMT pour l'exercice 2009 reflètent bien les opérations financières comptabilisées pour cet exercice, lesquelles sont conformes au Règlement financier, aux dispositions budgétaires et aux autres directives applicables, et qu'ils représentent de façon satisfaisante la situation financière au 31 décembre 2009. Nous jugeons néanmoins nécessaire de faire les commentaires et observations ci-après :

B. OBSERVATIONS

4. Comme il ressort de l'état consolidé des recettes et des dépenses, les recettes budgétaires (Fonds général) pour 2009 ont été de 11 738 862,24 euros, somme équivalant à 90,56 % du budget total approuvé pour cet exercice, qui s'élevait à 12 962 000 euros, conformément à la résolution de l'Assemblée générale A/RES/524(XVII). Le total des recettes budgétaires a augmenté de 5,71 % par rapport à l'exercice précédent puisqu'en 2008, ces recettes se montaient à 11 104 616,08 euros.

La principale composante de ce poste est constituée par les contributions des Membres de l'OMT, qui ont atteint un total de 10 446 862,24 euros, soit 89,5 % du total des recettes prévues à ce titre au budget (11 670 000 euros), le pourcentage recouvré ayant augmenté par rapport à l'exercice précédent où il avait été de 88 %.

5. En 2009, le recouvrement des arriérés de contributions des Membres a augmenté considérablement par rapport à l'exercice précédent, puisqu'il est passé de 832 903,95 euros à 1 806 658,49 euros, ce qui représente une augmentation spectaculaire d'environ 117 %.

6. Par ailleurs, le montant total des arriérés de contributions dus par les Membres de l'Organisation au Fonds général a baissé de presque 4 %, passant de 16 904 599,75 euros en 2008 à 16 261 274,23 euros à la clôture de l'exercice 2009. Cela illustre l'efficacité des mesures prises par l'Organisation durant cet exercice financier pour recouvrer les arriérés de contributions.

7. En outre, il y a lieu de souligner que de la dette qui existait à la fin de l'exercice 2008, il a été retranché un montant de 61 460,71 euros, correspondant aux arriérés de contributions d'ex-Membres affiliés qui remontaient à cinq ans ou plus, conformément à la procédure expliquée dans l'annexe II et appliquée depuis l'exercice 2000, procédure approuvée par le Conseil exécutif sur proposition du Secrétaire général.

8. Si au total des recettes budgétaires de l'année, qui se sont élevées à 11 738 862,24 euros, nous ajoutons le montant des arriérés de contributions recouverts, soit 1 806 658,49 euros, et que nous en défalquons les dépenses budgétaires, soit 13 140 244,91 euros, nous obtenons un excédent de trésorerie budgétaire de 405 275,82 euros pour 2009, montant bien supérieur aux 80 144,14 euros obtenus en 2008. Bien entendu, les éléments nouveaux décrits aux paragraphes précédents sont pour beaucoup dans cette augmentation ; on constate néanmoins que les dépenses budgétaires effectuées par l'Organisation durant cet exercice financier ont été beaucoup plus importantes que celles de 2008 : elles ont augmenté de 10,82 % et s'élèvent à 11 857 375,89 euros.

9. Par ailleurs, il convient de noter qu'à la charge du budget de l'exercice 2005, il avait été constitué une série de provisions d'un montant total de 450 000 euros, conformément à la résolution 498(XVI) de l'Assemblée générale. La ventilation de ces provisions et leur solde à la clôture de l'exercice 2009 sont précisés ci-dessous.

(Euros)

Poste	Provision constituée en 2005	Solde de la provision au 31/12/2008	Crédits alloués en 2009	Dépenses effectuées en 2009	Solde de la provision au 31/12/2009
Coûts de l'application, dans le bâtiment du siège, de la réglementation des Nations Unies en matière de sécurité	200 000,00	116 260,81	65 000,00	64 410,80	116 850,01
Gestion des crises dans une situation de risque de pandémie ou de catastrophe naturelle ayant une incidence sur le tourisme à l'échelle mondiale	250 000,00	40 257,24	8 507,84	23 268,24	25 496,84

10. En outre, l'exercice financier 2007 a vu la constitution, à la charge du budget, de deux nouvelles provisions.

(Euros)

Poste	Provision constituée en 2007	Solde de la provision au 31/12/2008	Crédits alloués en 2009	Dépenses effectuées en 2009	Solde de la provision au 31/12/2009
Dépenses entraînées par l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (NICSP/IPSAS) d'ici début 2012, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 519(XVII)	100 000,00	82 781,58	--	585,27	82 196,31
Couverture des frais de réinstallation et de rapatriement des membres du personnel ayant atteint l'âge de la retraite en 2007 et dont la date de départ a été reportée par le Secrétaire général	328 152,90	298 124,48	188 986,41	166 912,29	320 198,60

11. Les commissaires aux comptes externes ont recommandé au cours des années précédentes que, comme les autres institutions spécialisées de l'ONU, l'OMT applique les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), et ce, pour la période commençant à l'exercice 2010-2011. En novembre 2007, l'Assemblée générale a décidé dans sa résolution 519(XVII) de constituer dans le budget une provision de 100 000 euros pour leur application. Jusqu'à présent, 17 803,69 euros ont été dépensés, essentiellement pour couvrir les frais de participation de différents fonctionnaires à des réunions de travail et à des ateliers concernant les IPSAS.

12. Par sa décision CE/DEC/7(LXXXV), le Conseil exécutif a prévu l'adoption progressive de ces normes durant l'exercice 2010-2011 et a dit que les crédits du Fonds de renouvellement des immobilisations seraient utilisés pour financer leur application. Il a précisé que l'OMT devait prendre des mesures pour garantir l'application de ces normes d'ici le 1^{er} janvier 2012.

13. L'équipe de gestion a préparé une analyse des lacunes afin de comparer le statut actuel des normes comptables avec les exigences des IPSAS. Sur la base de cette analyse, l'équipe chargée du projet a préparé un plan de travail détaillé qui prévoit les activités liées aux besoins de formation et de communication, l'examen des documents de base, les changements qui doivent être opérés dans les procédures financières, l'évaluation actuarielle concernant les responsabilités des employés et les autres activités connexes de ce projet de la plus haute importance. Un comité directeur chargé de superviser la mise en œuvre des IPSAS a été créé. L'application des IPSAS nécessitant des modifications du Règlement financier et des procédures applicables, ainsi qu'une augmentation de la capacité des systèmes de technologie de l'information existants, nous recommandons que des effectifs suffisants soient mobilisés d'urgence afin que les IPSAS soient appliquées dans les délais prévus.

14. Dans son rapport JIU/Rep/2009/1 de 2009, le Corps commun d'inspection a recommandé l'adoption d'un mécanisme de contrôle interne au sein de l'OMT. L'équipe de gestion a donc préparé une charte de contrôle interne assortie d'une politique de dénonciation des abus. Nous recommandons que des mesures appropriées soient prises pour appliquer la charte en tenant compte des contraintes financières.

En outre, il semble que les nouvelles procédures financières mises en place à l'OMT permettent de procéder aux contrôles internes requis et que leur application contribue également à celle des IPSAS. Nous recommandons par conséquent que l'examen en cours des nouvelles procédures financières soit d'urgence mené à son terme.

15. Le rapport du JIU recommandait également l'application des principes de gestion axée sur les résultats à l'OMT comme dans d'autres institutions de l'ONU. Pour appliquer pleinement ces principes, l'OMT pourrait envisager d'adopter des plans stratégiques dynamiques à long et moyen terme. Cela permettrait également de renforcer les réformes actuellement opérées au sein de l'organisation, qui passe d'une structure axée sur les départements à une structure axée sur les résultats.

16. L'annexe IV du document financier CE/88/4c) présente la ventilation des contributions dues au Fonds général au 31 décembre 2009 en fonction de l'exercice financier auquel elles correspondent (de 1976 à 2009). Comme indiqué au paragraphe 6, le total des contributions dues s'élève à 16 261 274,23 euros. Comme d'habitude, il est instamment demandé aux Membres de l'Organisation de verser leur contribution au budget dans les délais prescrits à l'article 7 2) du Règlement financier. De même, les Membres en retard, sans justification, dans le règlement de leurs contributions sont priés de s'acquitter de leurs dettes aussitôt que possible, afin d'accroître l'efficacité de l'exécution des plans de travail menés chaque année par l'OMT.

17. En ce qui concerne les recettes extrabudgétaires qui constituent les divers Fonds de réserve de l'OMT en dehors du Fonds général, il y a lieu de souligner qu'en 2009, il a été perçu en tout 5 377 816,26 euros, ce qui représente une baisse de 2,5 % par rapport aux 5 529 617,65 euros de l'exercice précédent. Les recettes provenant des contributions volontaires ont augmenté d'environ 10 %, passant de 3 003 452,37 euros à 3 294 271,73 euros.

18. Quant aux dépenses extrabudgétaires, on relève une baisse de 3,26 % des dépenses provenant des contributions volontaires, qui sont passées de 3 080 576,17 euros en 2008 à 2 980 204,24 au cours de cet exercice.

19. Après déduction des remboursements des rendus, les recettes de ventes des publications ont baissé pendant l'exercice 2009, passant de 585 762,58 en 2008 à 515 351,10 euros en 2009, ce qui représente une baisse de 12 %. Les dépenses, crédit budgétaire annuel non compris, ont diminué d'environ 36 %, passant de 279 624,65 à 179 140,21 euros.

20. En 2009, il a été enregistré des différences de change négatives de 20 170,46 euros sous l'effet de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro. Toutefois, lors de l'exercice précédent, ces différences de change négatives s'étaient élevées à 6 618,18 euros, ce qui fait que leur augmentation est d'environ 200 %.

21. Depuis 1997, les recettes provenant du PNUD au titre de dépenses d'appui aux agents d'exécution s'accumulent dans un Fonds de réserve. Au 31 décembre 2009, le montant de ce Fonds s'élevait à 79 452,08 euros.

22. De l'excédent du Fonds général 2004-2005 existant au début de 2009 (489 249,52 euros), la totalité a été utilisée pendant l'exercice pour les activités du programme de travail, conformément à la résolution A/RES/524(XVII).

23. Pour ce qui est du Fonds fiduciaire « Activités liées à l'éducation et au développement durable du tourisme » (Convention OMT/Italie), il a enregistré pendant l'exercice 2009 un total de recettes de 7 529,45 euros correspondant en totalité à des produits financiers. Les dépenses d'activité se sont montées

à 276 265,02 euros. La réserve que constitue ce Fonds a donc diminué de 268 735,57 euros au cours de l'exercice analysé.

24. En ce qui concerne le Fonds fiduciaire « Secrétariat permanent des Membres affiliés » (Convention OMT/Espagne), il a enregistré un total de recettes de 92 223,38 euros et des dépenses de 118 832,87 euros. La réserve de ce fonds s'élève donc, à la clôture de l'exercice 2009, à 76 675,91 euros, ce qui représente une baisse de 25,76 % par rapport à l'exercice précédent.

25. Quant à l'état financier d'exécution des fonds fiduciaires à donateurs multiples (MDTF) et des programmes conjoints (JP) par l'OMT en sa qualité d'institution du système des Nations Unies, il convient de préciser que 13 projets sont exécutés avec des fonds provenant du PNUD en tant qu'agence administrative.

Le total des fonds reçus pour ces projets en 2009 s'est élevé à 1 910 427 dollars. Le total des frais d'exécution de neuf projets, y compris les coûts indirects, s'étant monté à 1 040 588,75 dollars, il existe un solde excédentaire de 869 838,25 dollars. Ceci signifie par conséquent que 54,47 % des ressources ont été utilisées pour ces projets en 2009.

Il y a lieu d'observer que, concernant ce type de fonds, l'OMT utilise les taux de change pratiqués par les banques pour consigner les transactions faites dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Nous recommandons que l'OMT reconsidère la condition d'utiliser le taux de change opérationnel de l'ONU pour les recettes et les dépenses des MDTF, comme elle le fait déjà pour le Fonds général.

Enfin, nous tenons à remercier le Secrétaire général de l'OMT et son personnel, en particulier la Division de l'administration et des finances, pour leur pleine coopération, et pour nous avoir permis de consulter tous les documents et d'obtenir tous les éclaircissements qui nous semblaient utiles dans le cadre de notre examen des états financiers.

Madrid, le 18 mars 2010

Praveen Mal Kahnooja

Mercedes Lebrancón Cortés

(INDE)

(ESPAGNE)

2. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009

(Avec comparaison des soldes de l'exercice précédent)

(en euros)

ACTIF			2009	2008
	2009	2008		
TRÉSORERIE (note 1)			13.414.293,14	11.558.130,11
Fonds de caisse	27.110,97	19.705,17		
Disponibilités en banques, comptes courantes	2.817.804,65	2.461.415,89		
Disponibilités en banques, comptes de dépôt à terme	10.569.377,52	9.077.009,05		
DÉBITEURS POUR CONTRIBUTIONS DUES AU FONDS GÉNÉRAL (voir Annexe I) (notes 2 et 3)			16.261.274,23	16.904.599,75
Contributions dues pour le présent exercice	1.258.988,98	1.439.170,41		
Contributions dues pour les exercices précédents: Membres	13.259.395,14	13.744.939,22		
Contributions dues pour les exercices précédents : ex - Membres	1.742.890,11	1.720.490,12		
DÉBITEURS POUR CONTRIBUTIONS DUES AU FONDS DE ROULEMENT (ver Annexe III)			1.864,55	1.864,55
DÉBITEURS: AUTRES CONTRIBUTIONS (Contributions volontaires)			3.482.228,55	2.449.928,22
AUTRES DÉBITEURS			820.721,04	1.474.211,25
CAUTIONS ET DÉPÔTS			3.168,54	3.168,54
IMMOBILISATIONS (note 4)			455.306,00	480.022,00
Edifice du siège (note 5)	p.m.	p.m.		
Immobilisations corporelles	1.241.980,00	1.140.468,00		
Amortissements cumulés des immobilisations corporelles	(786.674,00)	(660.446,00)		
TOTAL ACTIF			34.438.856,05	32.871.924,42
PASSIF			2009	2008
	2009	2008		
CRÉDITEURS			2.958.481,53	2.501.678,89
Fonds de renouvellement créditeur des immobilisations (note 4)	455.306,00	480.022,00		
Autres créditeurs	2.503.175,53	2.021.656,89		
AVANCES DE CONTRIBUTIONS			796.410,39	689.200,67
Avances de contributions au Fonds général	796.410,39	689.200,67		
Avances de contributions au Fonds de roulement	0,00	0,00		
PROVISIONS POUR CONTRIBUTIONS EN ATTENTE DE RECOUVREMENT			19.745.367,33	19.356.392,52
Total contributions en attente de recouvrement - Fonds général	16.261.274,23	16.904.599,75		
Total contributions en attente de recouvrement - Fonds de roulement	1.864,55	1.864,55		
Total de contributions en attente de recouvrement - Contrib. Volontaires	3.482.228,55	2.449.928,22		
AUTRES PROVISIONS (note 6)			544.741,76	537.424,11
RECETTES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			13.144,75	41.091,75
FONDS DE RÉSERVE			10.380.710,29	9.746.136,48
Fonds de roulement	2.812.219,69	2.816.941,44		
Publications (note 7)	688.279,39	760.068,50		
Recettes diverses (note 7)	1.253.343,57	1.271.307,30		
Contributions volontaires	2.056.974,34	1.742.906,85		
Membres affiliés - Programme de travail	71.826,19	99.739,17		
Comptes spéciaux	0,00	13,56		
Fonds d'amortissement de renouvellement des immobilisations (note 4)	1.720.085,15	980.595,31		
Recetes PNUD - Appui aux Agences	79.452,08	37.627,94		
Fondation ST-EP	382.116,42	636.549,25		
Excédent du Fonds général 2004-2005 (note 7)	0,00	489.249,52		
Excédent du Fonds général 2006-2007	830.993,50	830.993,50		
Excédent du Fonds général 2008	80.144,14	80.144,14		
Solde des arriérés de contributions (note 8)	405.275,82	0,00		
TOTAL PASSIF			34.438.856,05	32.871.924,42

NOTES DU BILAN CONSOLIDÉ

À sa quatorzième session de Séoul et d'Osaka en 2001, l'Assemblée générale a approuvé l'adoption de l'euro comme monnaie de compte et de paiement de l'Organisation [résolution 433(XIV)] en remplacement du dollar des États-Unis, monnaie de compte utilisée jusqu'au 31 décembre 2001. Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'euro est la monnaie de compte de l'Organisation.

Notes

1. La ventilation des soldes de trésorerie selon les devises est la suivante :

	<u>En USD</u>	<u>En EUR</u>	Total équivalent en EUR
Caisse.....	7.930,01	21.615,47	27.110,97
Banques, comptes courants.....	633.068,66	2.379.088,07	2.817.804,65
Banques, comptes à terme fixe	2.590.000,00	8.774.507,52	10.569.377,52

La contre-valeur en euros de tous les comptes en dollars des États-Unis a été actualisée au taux de change opérationnel de l'ONU au 31 décembre 2009 (1 USD = 0,693 EUR).

2. De la dette finale de 2008 au titre des contributions au Fonds général il a été déduit le montant de EUR64.194,05 à la suite de la régularisation correspondant à la dette des ex-Membres affiliés (EUR61.460,71), dont les arriérés de contributions remontent à cinq ans ou plus, conformément à la décision CE/DEC/8(LXIII-LXIV) (voir le texte de la méthode approuvée au paragraphe 3 de la décision et la liste des dettes en attente de règlement de ces ex-Membres à l'annexe II du document) et de l'annulation de EUR2.733,34 correspondant à l'ajustement des contributions dues par le Membre affilié University of Pretoria à la date de son retrait.

3. Des contributions dues pour l'exercice 2009 il a été déduit le montant de EUR125.196,00 à la suite :

- a) de l'annulation de EUR105.996,00 correspondant au rajustement de la contribution de l'ex-Membre effectif Royaume-Uni dont le retrait est devenu effectif le 20 août 2009 ;
- b) de la régularisation de EUR16.800,00 correspondant à la dette des ex-Membres affiliés dont il est question dans la note 2 ;
- c) de l'annulation de EUR2.400,00 correspondant à la contribution due par le Membre affilié University of Pretoria après réajustement en fonction de leur date de retrait .

4. Les immobilisations indiquées à l'actif du bilan sont celles qui correspondent aux biens amortissables dont il est question dans la disposition 6.18 des Dispositions financières détaillées annexées au Règlement financier, c'est-à-dire au matériel informatique, aux machines de reproduction de documents et aux véhicules.

Leur ventilation selon leur nature est la suivante :

	<u>EUR</u>
- matériel informatique	638.815,00
- machines de reproduction de documents	508.310,00
- véhicules	94.855,00
Total	<u>1.241.980,00</u>

La valeur nette des immobilisations est compensée dans le passif du bilan, au poste « Crédeurs », au moyen du compte appelé « Fonds de renouvellement crédeur des immobilisations ».

Tous les achats de biens amortissables sont imputés au budget de l'exercice au cours duquel a lieu l'acquisition. Pour les exercices suivants, il est prévu au budget (poste « Fonds de réserve ») une dotation annuelle aux amortissements qui alimente le Fonds de renouvellement des immobilisations jusqu'à la fin de la vie utile de ces biens. Ainsi, c'est ce Fonds de renouvellement et non pas le budget qui est débité des dépenses de renouvellement des biens en question. Le reste de l'actif immobilisé, non amortissable, est enregistré dans un inventaire physique extracomptable sans évaluations, qui est entièrement consigné comme dépense budgétaire.

L'actif immobilisé correspondant au matériel informatique est amorti en cinq années de vie utile. Pour les machines de reproduction de documents et pour les véhicules, la période d'amortissement est de sept ans.

Pour calculer la dépréciation annuelle, on applique la méthode linéaire de réduction directe du capital au moyen d'un amortissement annuel uniforme.

<u>Variation de la valeur nette de l'actif immobilisé</u>		<u>EUR</u>
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier 2009	480.022,00	
Moins valeur nette de l'actif immobilisé retiré de l'inventaire en 2009	(2.201,00)	
Moins dépréciation 2009	(142.747,00)	335.074,00
Acheté en 2009		<u>120.232,00</u>
Valeur nette comptable au 31 décembre 2009		455.306,00

<u>Variation du Fonds de renouvellement des immobilisations</u>		<u>EUR</u>
Solde comptable au 1 ^{er} janvier 2009		980.595,31
Dotation pour renouvellement en 2009		142.747,00
Rendements financiers en 2009		13.261,84
Dotation pour l'application d'un portail web		300.000,00
Dotation pour l'amélioration de l'équipement informatique		300.000,00
Moins amortissement cumulé de l'actif immobilisé retiré de l'inventaire en 2009 ayant servi à compenser les achats de biens de l'actif immobilisé faits en 2009		<u>(16.519,00)</u>
Solde comptable au 31 décembre 2009	1.720.085,153	

Conformément à la décision CE/DEC/7(LXXXV), le Conseil exécutif a autorisé le Secrétaire général à utiliser les crédits du Fonds de renouvellement des immobilisations pour financer les coûts d'application des nouvelles normes comptables internationales pour le secteur public (NICSP/IPSAS).

Concernant les investissements prévus pour l'application d'un portail web et l'amélioration de l'équipement informatique, le Secrétaire général, conformément à la résolution A/RES/567(XVIII), a décidé de constituer à la charge du budget du présent exercice les provisions mentionnées plus haut dans la Variation du Fonds de renouvellement des immobilisations.

5. Le bâtiment du siège est donné à loyer par le Royaume d'Espagne pour le montant annuel symbolique de USD1,00.

6. Autres provisions

a. Conformément à la résolution 498(XVI) de l'Assemblée générale (Dakar, 28 novembre - 2 décembre 2005), les provisions suivantes ont été constituées à la charge du budget de l'exercice financier 2005 :

- provision de EUR200.000,00 pour faire face aux frais qu'entraînera l'application, dans l'immeuble du siège, de la réglementation des Nations Unies en matière de sécurité. Le solde à la clôture de l'exercice est de EUR116.260,81. Pendant l'exercice 2009, une nouvelle provision de EUR65.000 a été constituée à la charge du budget de l'exercice et

les dépenses à la charge de cette provision ont été de EUR64.410,80, ce qui fait qu'à sa clôture le solde est de EUR116.850,01 ; et

- provision de EUR250.000,00 pour la gestion de crise en situation de risque de pandémie ou en cas de catastrophe naturelle ayant des répercussions sur le tourisme mondial. À la clôture de l'exercice 2008, le solde de cette provision était de EUR40.257,24. Au cours de l'exercice 2009, une somme de EUR8.507,84 a été ajoutée à cette provision, qui provient des frais de gestion des projets CFIA/A4 et CFIA/A10 des Fonds MDTF assignés par le PNUD, et des dépenses à la charge de cette provision ont été réalisées pour un montant de EUR23.268,24, ce qui fait qu'à sa clôture, le solde est de EUR25.496,84.

b. Au cours de l'exercice 2007, les provisions suivantes ont été constituées à la charge du budget :

- provision de EUR100.000,00 approuvée par l'Assemblée générale (Cartagène des Indes, 23-29 novembre 2007) dans sa résolution 519(XVII), pour faire face aux dépenses qu'entraînera l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) adoptées par le système des Nations Unies, normes dont l'entrée en vigueur est prévue au début de l'année 2012. Le solde de cette provision à la clôture de l'exercice 2008 était de EUR82.781,58. Pendant l'exercice 2009, les dépenses à la charge de cette provision ont été de EUR585,27, ce qui fait qu'à sa clôture le solde est de EUR82.196,31 ;
- provision de EUR328.152,90 pour les dépenses de liquidation et de rapatriement du personnel ayant atteint l'âge de la retraite pendant l'exercice 2007. Le solde de cette provision à la clôture de l'exercice 2008 était de EUR298.124,48. Au cours de l'exercice 2009, les dépenses de liquidation à la charge de cette provision ont été de EUR166.912,29 et une provision de EUR188.986,41 a été constituée pour couvrir ces dépenses. Le solde de la provision à la clôture de l'exercice est de EUR320.198,60.

7. Affectations budgétaires approuvées par la dix-septième session de l'Assemblée générale [A/RES/524(XVII)] pour financer le budget 2008-2009 sur les fonds de réserve suivants en euros :

	2008	2009
- Recettes diverses	253.000,00	394.750,48
- Publications	232.000,00	408.000,00
- Excédent 2004-2005.....	158.000,00	489.249,52

Les affectations correspondant à l'exercice 2009 ont été utilisées dans leur totalité.

	EUR
8. Arriérés de contributions reçus en 2009.....	1.806.658,49
Remboursement de la dette du Fonds général au Fonds de roulement concernant 2009.....	(1.401.382,67)
Solde des arriérés de contributions reçus en 2009	405.275,82

À la clôture des comptes, le taux de change opérationnel des Nations Unies appliqué aux devises qu'a l'Organisation par rapport à l'euro était de 1 USD = 0,693 EUR (EUR 1=USD 1,443).

**3 . ÉTAT CONSOLIDÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES
DE L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2009**

en euros

(comparé aux soldes de l'exercice précédent en euros)

<u>RECETTES</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Recettes budgétaires pour 2008 / 2007 . Fonds général (note 1)	11.738.862,24	11.104.616,08
- Contributions des membres pour les exercices précédents - Fonds général	1.806.658,49	832.903,95
- Contributions au programme de travail des Membres affiliés	165.476,29	155.530,86
- Contributions des Membres au Fonds de roulement	10.009,50	4.895,15
- Apoyo a Agencias (ingreso a título de Agencia de ejecución de proyectos : PNUD)	86.383,82	226.769,01
- Compte de publications (vente de publications et intérêts bancaires)	515.351,10	585.762,58
- Contributions volontaires (note 2)	3.294.271,73	3.003.452,37
- Intérêts perçus / autres revenus	419.155,52	383.935,91
- Contrib. extrabudgétaires / Réserve recettes diverses affectée au programme	0,00	22.000,00
- Fonds renouvellement immobilisations. Quote-part annuelle et intérêts (note 3)	756.008,84	187.554,79
- Comptes spéciaux	15.804,00	15.918,36
- Fondation ST-EP (note 4)	115.355,46	943.798,62
- Gains de change (net)	----	----
	-----	-----
TOTAL RECETTES	18.923.336,99	17.467.137,68
<u>DÉPENSES</u>		
- Dépenses budgétaires 2009 / 2008 - Fonds général (note 1)	13.140.244,91	11.857.375,89
- Programme de travail - Membres affiliés	193.389,27	93.523,53
- Fonds de roulement / Remboursement des contributions à ex Membres	14.731,25	----
- Dépenses - Allocation extrabudgét./ Réserve PNUD pour le programme	44.559,68	352.850,18
- Compte de publications	179.140,21	279.624,65
- Contributions volontaires	2.980.204,24	3.080.576,17
- Comptes spéciaux	15.817,56	20.880,00
- Fondation ST-EP (note 4)	369.788,29	288.550,51
- Fonds de renouvellement immobilisations. Retraits d'inventaire . Amortissement cumulé (note 3)	16.519,00	152.504,13
- Allocation budgétaire excédent 2004-2005 / 2002-2003 (note 1)	489.249,52	158.000,00
- Crédit budgétaire, intérêts des investissements / autres recettes (note 1)	394.750,48	458.009,00
- Crédit budgétaire, vente de publications (note 1)	408.000,00	306.000,00
- Dépenses - Allocation extrabudgétaire / Réserve recettes diverses	22.198,31	9.166,41
- Pertes au change (net)	20.170,46	6.618,18
	-----	-----
TOTAL DÉPENSES	18.288.763,18	17.063.678,65

NOTES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES

1) Le budget de l'exercice 2009, approuvé par la dix-septième session de l'Assemblée générale (Cartagène des Indes, 2007), était de EUR12.962.000 [A/RES/524(XVII)]. Les ressources prévues pour le financer étaient les suivantes :

- Contributions des Membres	11.670.000,00
- Allocation de la réserve des Recettes diverses	394.750,48
- Allocation de la réserve des Publications	408.000,00
- Allocation de l'excédent 2004-2005	<u>489.249,52</u>
	12.962.000,00

Le tableau 5 du présent document montre le résultat budgétaire de l'exercice 2009 par rapport à 2008.

2) Au cours de l'exercice 2009, il a été reçu les contributions volontaires suivantes :

- EUR56.264 du Gouvernement de la République de Corée pour le financement de projets dans le cadre du Fonds d'activités en Asie pour la promotion du tourisme dans les pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique ;
- USD70.000, à titre de quatrième versement d'une contribution totale de USD389.000, de l'Institut du tourisme de Guilin, en République populaire de Chine, pour la conception et l'élaboration d'un programme menant à l'obtention d'un diplôme en gestion hôtelière ;
- USD10.000, à titre de dernier versement d'une contribution totale de USD150.819, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'assistance technique au projet de « Préparation de la stratégie nationale de développement du tourisme 2008-2009 » dans l'ex-République yougoslave de Macédoine ;
- USD100.000 à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD326.350 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour l'assistance technique au projet « Élaboration d'une stratégie nationale de tourisme durable au Burundi pour une durée de 10 ans » ;
- USD494.950, à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD1.321.400, du gouvernement du Panjab, en Inde, pour l'élaboration d'un plan directeur du développement du tourisme dans cet État ;
- USD49.252,68, à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD77.600, du gouvernement du Botswana, pour procéder à un réexamen de la politique touristique de ce pays ;
- USD70.000 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour le projet « Développement du tourisme communautaire au Botswana » ;
- USD64.212 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'organisation du « Cinquième Forum des affaires Afrique-Asie » en coopération avec la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) ;
- USD30.000 à titre de dernier versement d'une contribution totale de USD683.000, en provenance du gouvernement de l'Inde pour l'exécution du projet « Développement intégré et durable du tourisme dans les États de l'Uttarakhand, de l'Orissa et du Bengale-Occidental » ;

- USD250.000 en provenance de la Fondation ST-EP, en République de Corée, comme contribution au mémorandum d'accord signé le 5 mars 2008 entre l'OMT, la SNV (Organisation des Pays-Bas pour le développement) et la Fondation ST-EP pour la réalisation de divers projets dans des pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, dans le cadre des activités du programme ST-EP ;
- USD21.000 du Gouvernement du Bahreïn pour la réalisation de l'étude « Réexamen de plusieurs établissements hôteliers conformément au système de classement des hôtels existant » ;
- USD16.000 du Gouvernement indonésien pour la « Formulation d'une stratégie de marché à moyen et à long terme pour l'Indonésie » ;
- EUR208.888,24 à titre de versement partiel d'une contribution totale de EUR276.000 provenant du Gouvernement du Rwanda pour l'élaboration d'un « Plan directeur de développement durable du tourisme pour le Rwanda » ;
- EUR3.000 à titre de dernier versement d'une contribution totale de EUR10.000 provenant de la SNV (Organisation des Pays-Bas pour le développement) pour l'élaboration d'un « Manuel pour accroître les avantages du tourisme pour les pauvres et pour améliorer les chaînes de valeur dans les destinations touristiques » ;
- EUR282.906, à titre de versement partiel d'une contribution totale de EUR1.331.012, du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, pour le maintien, à Bonn, de l'unité de conseil de l'OMT en matière de biodiversité et de tourisme pour les pays victimes du tsunami ;
- EUR372.905,76 à titre de dernier versement d'une contribution totale de EUR472.905,76 provenant du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour le projet « Efficience énergétique en Thaïlande » ;
- USD6.000 provenant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour l'organisation de la III^e Conférence internationale sur le tourisme et l'artisanat à Lima, au Pérou, en 2008 ;
- USD35.437,50 à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD118.125 provenant du Gouvernement du Botswana pour la mise en application du Compte satellite du tourisme ;
- USD51.200 à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD64.000 du Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE) pour le projet « Programme de développement et de réduction de la pauvreté au Tibet » ;
- USD50.000 du Gouvernement néerlandais pour le financement d'activités liées à la gestion des risques et des crises, dans le cadre du programme de travail de l'OMT ;
- USD353.185,68 en provenance de l'Organisation des Pays-Bas pour le développement, comme contribution au mémorandum d'accord signé le 5 mars 2008 entre l'OMT, la SNV (Organisation des Pays-Bas pour le développement) et la Fondation ST-EP pour la réalisation de divers projets dans des pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, dans le cadre des activités du programme ST-EP ;
- USD350,900 à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD1.403.600 provenant du gouvernement égyptien pour l'application du système révisé de classement des hôtels en Égypte ;
et

- USD140.000 provenant du Comité national des Pays-Bas (IUCN) et du programme ST-EP (République de Corée) pour le développement du projet « The ST-EP Biodiversity Small Grants » en République-Unie de Tanzanie, au Kenya, au Cambodge, en République démocratique populaire Lao et au Viet Nam ;
 - USD33.285 à titre de versement partiel d'une contribution totale de USD135.300 du Gouvernement d'Oman pour l'application du projet « Analyse des besoins en formation et main-d'œuvre touristique et plan d'action pour le développement des ressources humaines » ;
 - USD29.410 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'organisation et l'application d'un « voyage d'études en Espagne dans le cadre de l'alliance du programme conjoint pour le tourisme culturel en Anatolie de l'est MDG-F 1792 » ;
 - EUR42.000 à titre de versement partiel d'une contribution totale de EUR70.000 du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) pour l'élaboration d'une « Étude de l'offre et de la demande de formation des ressources humaines dans le secteur touristique en Amérique latine » ;
 - EUR48.952,42 de l'Institut municipal du tourisme de Guilin, en République populaire de Chine, pour la « Coopération en matière d'informations touristiques sur internet » ;
 - EUR300.000 de l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID) pour mener à bien des activités destinées à développer le tourisme durable dans les pays en développement ;
 - EUR339.495 du Gouvernement japonais pour le financement des activités de du bureau d'appui régional pour l'Asie et le Pacifique sis à Osaka ;
- 3) Voir note 4 du bilan consolidé.
- 4) Au cours de l'exercice 2009, il a été reçu les apports suivants pour les activités de la Fondation ST-EP :
- USD410.000 de la Fondation ST-EP (Corée), parmi lesquels USD350.000 correspondent à l'apport de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA) pour le projet régional « Développement durable du tourisme dans un réseau de parcs nationaux transfrontaliers et de régions protégées en Afrique occidentale » ;
 - USD4.530,18 du Gouvernement thaïlandais.

4 . FONDS DE ROULEMENT

Évolution du niveau nominal et solde disponible
au 31 décembre 2009
(en euros)

. Niveau nominal au 31 décembre 2009	2.818.805,99
Plus nouveaux Membres :		
Norvège (réadmission)	10.009,50
Moins retrait du Royaume-Uni	(14.731,25)
. Niveau nominal au 31 décembre 2009	2.814.084,24
<hr/>		
. Solde disponible au 31 décembre 2008	2.816.941,44
Dépenses :		
- Remboursement de sa contribution à l'ex-Membre effectif Royaume-Uni	(14.731,25)
- Avance effectuée au Fonds général pour financer les dépenses budgétaires pour 2009 dans l'attente du versement des contributions	(1.401.382,67)
Recettes :		
- Contributions versées :		
Norvège	10.009,50
- Arriérés de contributions affectés au remboursement de la totalité de l'avance effectuée en 2009 au Fonds général pour couvrir le déficit de trésorerie	1.401.382,67
. Solde disponible au 31 décembre 2009	2.812.219,69

**5 . RÉSUMÉ DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2009 ET POUR L'EXERCICE 2008-2009
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

et comparaison avec les soldes de l'exercice précédent
(en euros)

	<u>2009</u>	<u>%</u>	<u>2008</u>	<u>%</u>	<u>2008-2009</u>	<u>%</u>
Budget approuvé	12.962.000,00	100,00	12.148.000,00	100,00	25.110.000,00	100,00
Recettes budgétaires reçues :						
. Contributions des Membres	10.446.862,24	80,60	10.182.607,08	83,82	20.629.469,32	82,16
. Allocations approuvées pour la 17ème Assemblée générale sur :						
- la compte publications	408.000,00	3,15	232.000,00	1,91	640.000,00	2,55
- les intérêts des investissements /autres recettes	394.750,48	3,05	253.000,00	2,08	647.750,48	2,58
- de l'excédent 2004-2005	489.249,52	3,77	158.000,00	1,30	647.249,52	2,58
. Allocations additionnelles procédant des recettes obtenues dans l'exercice en cours :						
- la compte publications		0,00	74.000,00		74.000,00	
- les intérêts des investissements /autres recettes		0,00	205.009,00		205.009,00	
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total recettes budgétaires	11.738.862,24	90,56	11.104.616,08	91,41	22.843.478,32	90,97
Dépenses budgétaires	(13.140.244,91)	(101,38)	(11.857.375,89)	(97,61)	(24.997.620,80)	(99,55)
Déficit de trésorerie / Avance faite par le Fonds de roulement (conformément à l'article 10.2 b) du Règlement financier)	(1.401.382,67)	(10,81)	(752.759,81)	(6,20)	(2.154.142,48)	(8,58)
Arriérés des contributions reçues dans l'exercice	1.806.658,49		832.903,95		2.639.562,44	
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Excédent / Solde d'arriérés des contributions après avoir effectué le remboursement au Fonds de roulement (conformément à l'article 10.2 e) du Règlement financier)	405.275,82		80.144,14		485.419,96	

6. BUDGET 2009 : ÉTAT DES CRÉDITS APPROUVÉS, DES DÉPENSES EFFECTUÉES ET DES TRANSFERTS DE CREDITS

(en euros)

	A CRÉDITS APPROUVÉS	B DÉPENSES EFFECTUÉES	C ÉCART BUDGETAIRE (A-B)	TRANSFERTS DE CRÉDITS			G CRÉDITS MODIFIÉS (A+D+E+F)	H SOLDES (*) (G-B)
				D BUDGET 2008 (Saldo)	E PERSONNEL (Postes de travail)	F AUTRES		
PARTIE I : GRAND PROGRAMME - OPERATIONS								
Section 0: Direction du programme et de la coordination	299.000,00	406.008,10	(107.008,10)		114.000,00	(6.991,90)	406.008,10	0,00
Section 1: Marché	1.437.000,00	1.356.417,41	80.582,59		(279.000,00)	198.417,41	1.356.417,41	0,00
Section 2: Information et communication	885.000,00	1.520.990,31	(635.990,31)		165.000,00	470.990,31	1.520.990,31	0,00
Section 3: Membres affiliés et partenariat public-privé	266.000,00	248.435,17	17.564,83			(17.564,83)	248.435,17	0,00
Section 4: Gestion des destinations	206.000,00	183.738,54	22.261,46			(22.261,46)	183.738,54	0,00
Section 5: Éducation, formation et gestion du savoir	480.000,00	317.249,84	162.750,16		(113.000,00)	(49.750,16)	317.249,84	0,00
Section 6: Développement durable du tourisme	792.000,00	654.502,67	137.497,33			(137.497,33)	654.502,67	0,00
Section 7: Aide au développement	531.000,00	587.701,03	(56.701,03)			56.701,03	587.701,03	0,00
Section 8: Activités régionales	1.844.000,00	2.047.573,26	(203.573,26)		113.000,00	90.573,26	2.047.573,26	0,00
Section 9: Système des Nations Unies	147.000,00	261.875,61	(114.875,61)			114.875,61	261.875,61	0,00
Section 10: Conférences techniques	146.000,00	120.649,21	25.350,79			(25.350,79)	120.649,21	0,00
TOTAL PARTIE I	7.033.000,00	7.705.141,15	(672.141,15)	0,00	0,00	672.141,15	7.705.141,15	0,00
PARTIE I : GRAND PROGRAMME - ORGANES DIRECTEURS ET REUNIONS								
Section 1: Assemblée Générale	193.000,00	90.224,74	102.775,26			(102.775,26)	90.224,74	0,00
Section 2: Conseil exécutif et organes subsidiaires	66.000,00	54.601,49	11.398,51			(11.398,51)	54.601,49	0,00
Section 3: Direction générale	1.334.000,00	944.541,77	389.458,23			(389.458,23)	944.541,77	0,00
Section 4: Conférences, traduction, impression et reproduction	1.102.000,00	982.618,63	119.381,37			(119.381,37)	982.618,63	0,00
Section 5: Rapatriement	247.000,00	156.853,25	90.146,75			(90.146,75)	156.853,25	0,00
TOTAL PARTIE II	2.942.000,00	2.228.839,88	713.160,12	0,00	0,00	(713.160,12)	2.228.839,88	0,00
PARTIE III : GRAND PROGRAMME - SERVICE D'APPUI AUX PROGRAMMES ET AUTRES CREDITS BUDGÉTAIRES								
Section 1: Budget et finances	382.000,00	345.255,92	36.744,08			(36.744,08)	345.255,92	0,00
Section 2: Ressources humaines et voyages	460.000,00	463.649,48	(3.649,48)			3.649,48	463.649,48	0,00
Section 3: Achats, services d'entretien et sécurité	1.253.000,00	1.817.785,96	(564.785,96)	178.244,91		386.541,05	1.817.785,96	0,00
Section 4: Informatique et télématique	330.000,00	280.939,80	49.060,20			(49.060,20)	280.939,80	0,00
Section 5: Services postaux et télécommunications	533.000,00	239.803,90	293.196,10			(293.196,10)	239.803,90	0,00
Section 6: Autres crédits budgétaires	29.000,00	58.828,82	(29.828,82)			29.828,82	58.828,82	0,00
TOTAL PARTIE III	2.987.000,00	3.206.263,88	(219.263,88)	178.244,91	0,00	41.018,97	3.206.263,88	0,00
TOTAL	12.962.000,00	13.140.244,91	(178.244,91)	178.244,91	0,00	0,00	13.140.244,91	0,00

(*) Conformément à l'Article 5 du Règlement financier, le Secrétaire général a décidé d'utiliser une partie du solde budgétaire de 2008 (EUR290.624,11), en transférant des crédits pour un montant de EUR178.244,91 à l'exercice 2009. Par conséquent, le solde négatif résultant est annulé. Voir annex VI (3) qui indique l'état des crédits de l'exercice financier 2008/2009.

TRANSFERTS DE CRÉDITS – BUDGET 2009

Conformément aux alinéas 1 a), 3 a) et 3 b) de l'article 5 du Règlement financier, à la décision CE/DEC/6(LIII) du Conseil exécutif, et à la résolution A/RES/567(XVIII) :

- a) les transferts de crédits entre sections de la même partie du budget ont été effectués par le Secrétaire général avec l'autorisation préalable du Président du Comité du budget et des finances, sous réserve de confirmation par le Comité lui-même et par le Conseil exécutif ;
- b) les transferts de crédits entre différentes parties du budget ont été effectués par le Secrétaire général avec l'autorisation préalable du Président du Comité du budget et des finances et du Président du Conseil exécutif, sous réserve de confirmation par le Comité du budget et des finances et par le Conseil exécutif.
- c) Les transferts de crédits entre différents exercices d'une même période financière ont été effectués par le Secrétaire général avec l'autorisation préalable du Président du Comité du budget et des finances, sous réserve de confirmation par le Comité du budget et des finances lui-même.

I. TRANSFERTS DE CRÉDITS D'UNE PARTIE À UNE AUTRE DU BUDGET [ARTICLE 5.3 b) DU RÈGLEMENT FINANCIER ET DÉCISION CE/DEC/6(LIII)]

Transfert 1 :

Colonne D (du tableau 6)	
(EUR 1 018,97)	De : Partie II, Section 5 – Rapatriement
(EUR 3 265,78)	De : Partie III, Section 1 – Budget et Finances
(EUR 9 060,20)	De : Partie III, Section 4 – Informatique et Télématique
(EUR 293 196,10)	De : Partie III, Section 5 – Services postaux et Télécommunications
EUR 386 541,05	À : Partie III, Section 3 – Achats, Services d'entretien et sécurité
	Transfert nécessaire pour couvrir l'excédent de dépenses de la Partie III, Section 3, lié aux sommes dépensées pour la sécurité au siège de l'Organisation (65 000 euros) et l'amélioration de l'infrastructure des systèmes informatiques (300 000 euros).

Transfert 2 :

Colonne F (du tableau 6)	
(EUR 6 991,90)	De : Partie I, Section 0 – Direction du programme et de la coordination
(EUR 22 261,46)	De : Partie I, Section 4 – Gestion des destinations
(EUR 49 750,16)	De : Partie I, Section 5 – Éducation, formation et gestion du savoir
(EUR 2 528,56)	De : Partie II, Section 2 – Conseil exécutif et Organes subsidiaires
(EUR 389 458,23)	De : Partie II, Section 3 – Direction générale
EUR 470 990,31	À : Partie I, Section 2 – Information et communication
	Transfert nécessaire pour couvrir l'excédent de dépenses de la Partie I, Section 2, dû à l'attribution de 300 000 euros pour la création d'un portail web et à l'augmentation des activités menées par la section.

Transfert 3 :

Colonne F (du tableau 6)	
(EUR 17 564,83)	De : Partie I, Section 3 – Membres Affiliés et partenariat public-privé
(EUR137 497,33)	De : Partie I, Section 6 – Développement durable du tourisme
(EUR 25 350,79)	De : Partie I, Section 10 – Conférences techniques
(EUR 8 869,95)	De : Partie II, Section 2 – Conseil exécutif et Organes subsidiaires
(EUR 9 134,51)	De : Partie II, Section 5 – Rapatriement
EUR 198 417,41	À : Partie I, Section 1 – Marché
	Transfert nécessaire pour couvrir l'excédent de dépenses de la Partie I, Section 1 dû aux coûts générés par le Comité de relance du tourisme et à l'augmentation des activités menées par la section.

Transfert 4 :

Colonne F (du tableau 6)	
(EUR 102 775,26)	De : Partie II, Section 1 – Assemblée générale
(EUR 119 381,37)	De : Partie II, Section 4 – Conférences, Traduction, Impression et Reproduction
(EUR 39 993,27)	De : Partie II, Section 5 – Rapatriement
EUR 56 701,03	À : Partie I, Section 7 – Aide au développement
EUR 90 573,26	À : Partie I, Section 8 – Activités régionales
EUR 114 875,61	À : Partie I, Section 9 – Système des Nations Unies
	Transfert nécessaire pour faire face à l'excédent de dépenses des Sections 7, 8 et 9 de la Partie I : pour la Section 8 en raison de la séparation de service et du recrutement du Représentant régional adjoint pour les Amériques, pour la Section 7 en raison de l'augmentation de ses activités, et pour la Section 9 en raison de l'augmentation des frais des Nations Unies et du personnel d'appui de la Représentation de l'OMT aux Nations Unies.

II. TRANSFERTS DE CRÉDITS ENTRE SECTIONS D'UNE MÊME PARTIE DU BUDGET [ARTICLE 5.3 a) DU RÈGLEMENT FINANCIER ET DÉCISION CE/DEC/6(LIII)]

Transfert 1

Colonne E (du tableau 6)	
(EUR 279 000,00)	De : Partie I, Section 1 – Marché
EUR 165 000,00	À : Partie I, Section 2 – Information et communication
EUR 114 000,00	À : Partie I, Section 0 – Direction du programme et de la coordination
	Transfert des crédits correspondant à un poste de la catégorie des services organiques et à un poste de la catégorie des services généraux pour appuyer la Section information et communication, et à un poste de la catégorie des services organiques pour appuyer la Section du programme et de la coordination.

Transfert 2

Colonne E (du tableau 6)	
(EUR 113 000,00)	De : Partie I, Section 5 – Éducation, formation et gestion du savoir
EUR 113 000,00	À : Partie I, Section 8 – Activités régionales
	Transfert des crédits correspondant à un poste de la catégorie des services organiques pour appuyer la Section des activités régionales.

Transfert 3 :

Colonne F (du tableau 6)	
(EUR 3 649,48)	De : Partie III, Section 1 – Budget et Finances
EUR 3 649,48	À : Partie III, Section 2 – Ressources Humaines et Voyages
	Transfert nécessaire pour couvrir le léger écart de dépenses de la Section 2.

Transfert 4 :

Colonne F (du tableau 6)	
(EUR 29 828,82)	De : Partie III, Section 1 – Budget et Finances
EUR 29 828,82	À : Partie III, Section 6 – Autres crédits budgétaires
	Transfert nécessaire pour faire face à l'excédent de dépenses de la section 6 à la suite de l'augmentation des primes d'assurance maladie du personnel retraité de l'Organisation.

III. TRANSFERENCIAS DE CRÉDITOS ENTRE DISTINTOS EJERCICIOS DE UN MISMO PERIODO FINANCIERO (ARTÍCULO 5.1 a) y 5.3 c) DEL REGLAMENTO FINANCIERO Y RESOLUCION A/RES/567 (XVIII)

Transferencia 1:

Colonne D (du tableau 6)	
(EUR128.493,03)	De : Exercice 2008 Partie II, Section 4 – Conférences, traduction et reproduction
(EUR 49.751,88)	De : Exercice 2008 Partie III, Section 4 – Informatique et Télématique
EUR178.244,91	À : Exercice 2009 Partie III, Section 3 – Achats, services d'entretien et sécurité
	Transfert nécessaire pour faire face à l'excédent de dépenses de 2009 de la section 3 de la Partie III à la suite des dépenses de rénovation du matériel informatique et de l'achat d'un véhicule officiel.

7. ACCORD OMT / ITALIE

(Activités concernant l'Éducation et le Développement durable du tourisme)

Bilan au 31 décembre 2009
 et comparaison avec les soldes de l'exercice précédent
 (en euros)

<u>ACTIF</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Banques, comptes courantes	97.200,85	147.927,30
Banques, comptes de dépôt à terme	420.000,00	600.000,00
Débiteurs (Fonds général)	0,00	598,92
Avances de fonds (Fondation Thémis)	359.588,29	395.546,22
	-----	-----
TOTAL ACTIF	876.789,14	1.144.072,44
<u>PASSIF</u>		
Créditeurs (Fond général)	5.331,08	3.878,81
Réserves	871.458,06	1.140.193,63
	-----	-----
TOTAL PASSIF	876.789,14	1.144.072,44

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2009

(en euros)

<u>DÉPENSES</u>		<u>INGRESOS</u>	
Dépenses	276.197,02	Recettes	0,00
Dépenses financières	68,00	Recettes financières	7.529,45
	-----		-----
Total dépenses	276.265,02	Total recettes	7.529,45

Pendant l'année 2009 ce fonds a servi à financer:

- la mise en marche de douze projets de développement durable au Nicaragua, au Guatemala, au Ghana, au Mali, en Colombie, au Sénégal, et en l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du programme ST-EP de l'OMT.

- "Cours de coopération internationale", Université de Brighton, (Royaume-Uni). Bourses gérées par la Fondation Thémis.

8 . ÉTAT DU FONDS FIDUCIAIRE
SECRETARIAT PERMANENT DES MEMBRES AFFILIES
(Convention OMT / Espagne)

Bilan au 31 décembre 2009
avec comparaison des soldes de l'exercice précédent
(en euros)

<u>ACTIF</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Trésorerie - banques	86.146,09	111.910,12
	-----	-----
TOTAL ACTIF	86.146,09	111.910,12
<u>PASSIF</u>		
Créanciers (Fonds général)	8.515,78	8.624,72
Autres créanciers	954,40	0,00
Réserves	76.675,91	103.285,40
	-----	-----
TOTAL PASSIF	86.146,09	111.910,12

ÉTAT DE RECETTES ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2009

(en euros)

<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Dépenses de l'activité	118.832,87	Contribution volontaire	92.000,00
Dépenses financières	0,00	Recettes financières	223,38
	-----		-----
Total dépenses	118.832,87	Total recettes	92.223,38

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
Organisation mondiale du tourisme

Fonds d'exploitation PNUD/OMT

État des fonds au 31 décembre 2009 en comparaison avec la situation de l'année précédente
(en dollars des États-Unis)

Source des fonds	2008			2009		
	Crédits	Dépenses	AOS transféré à l'agence*	Crédits **	Dépenses	AOS transféré à l'agence**
Organisme principal	72.927	30.670	198.123	-30.670	-30.670	0
Organisme subsidiaire	0	0	19.140	0	0	54.948
PNUD GEF TF	0	0	0	30.000	30.000	0
Total	72.927	30.670	217.263	-670	-670	54.948

* AOS accumulé par l'agence pendant l'année 2007 et transféré à l'agence en 2009 une fois le financement des projets correspondants terminé et avec l'approbation du Secrétaire général ou de la personne habilitée.

** Le solde négatif dans la modalité Organisme principal est dû au reclassement du projet MDV00057774 en tant que projet du Fonds d'affectation spéciale du FEM du PNUD. La somme de 669,51 dollars des États-Unis constitue une dépense supplémentaire par rap

Dépenses 2009

Projet	USD
<i>Organisme principal</i>	-30.669,51
MDV00057774	-30.669,51
<i>Organisme subsidiaire</i>	0,00
<i>PNUD GEF TF</i>	30.000,00
MDV00057774	30.000,00
Total **	-669,51

** Le solde négatif dans la modalité Organisme principal est dû au reclassement du projet MDV00057774 en tant que projet du Fonds d'affectation spéciale du FEM du PNUD. La somme de 669,51 dollars des États-Unis constitue une dépense supplémentaire par rap

Abréviations:

TRAC : montants cibles pour l'allocation des ressources de base ; AOS : services d'appui administratif et opérationnel.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
Organisation mondiale du tourisme

Bilan au 31 décembre 2009
en comparaison avec les soldes de l'exercice précédent
(en dollars EU)

	2009	2008
<i>Actif</i>	26.245,93	53.631,48
Banques, comptes courantes	16.708,21	10.982,27
Débiteurs	9.537,72	42.649,21
<i>Passif</i>	26.245,93	53.631,48
Créanciers	80.523,16	117.757,28
Fonds d'exploitation	-54.277,23	-64.125,80
Année en cours (Compte de compensation pour les projets)	5.908,27	-36.153,38
Année en cours (Compte de compensation relatif aux services)	-60.185,50	-27.972,42

UN MDTFs et JPs
Organisation mondiale du tourisme

Bilan au 31 décembre 2009
et comparaison avec les soldes de l'exercice précédent
(en dollars EU)

	2009	2008
<i>Actif</i>	<i>2.048.737,80</i>	<i>1.684.758,34</i>
Banques, comptes courantes	121.829,84	158.769,76
Banques, comptes de dépôt à terme	1.100.000,00	500.000,00
Postes devant faire l'objet de dotations	0,06	44.940,66
Débiteurs	826.907,90	981.047,92
<i>Passif</i>	<i>2.048.737,80</i>	<i>1.684.758,34</i>
Créanciers	374.917,27	880.776,06
Réserves	1.673.820,53	803.982,28

ANNEX II / ANNEXE I / ANEXO I

STATEMENT OF CONTRIBUTIONS DUE TO THE GENERAL FUND AT 31 DECEMBER 2009

ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES AU FONDS GENERAL AU 31 DECEMBRE 2009

ESTADO DE CONTRIBUCIONES ADEUDADAS AL FONDO GENERAL AL 31 DE DICIEMBRE DE 2009

BUDGETARY CONTRIBUTIONS / CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES / CONTRIBUCIONES PRESUPUESTARIAS				
FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	AFGHANISTAN-AFGANISTAN	81-87,89-08	628.252,77	0,00
ALBANIA-ALBANIE	-	0,00	0,00	0,00
ALGERIA-ALGERIE-ARGELIA	-	0,00	0,00	0,00
ANDORRA - ANDORRE	-	0,00	0,00	0,00
ANGOLA	07-08	26.767,30	0,00	26.767,30
ARGENTINA-ARGENTINE	06	171,39	0,00	171,39
ARMENIA-ARMENIE	-	0,00	0,00	0,00
AUSTRALIA - AUSTRALIE	-	0,00	0,00	0,00
AUSTRIA-AUTRICHE	-	0,00	0,00	0,00
AZERBAIJAN-AZERBAIJÁN	08	24.476,00	0,00	24.476,00
BAHAMAS	-	0,00	0,00	0,00
BANGLADESH (5)	-	0,00	0,00	0,00
BAHRAIN-BAHREIN-BAHRÉÏN	1977-2002	311.016,25	0,00	311.016,25
BELARUS-BÉLARUS-BELARÚS	-	0,00	0,00	0,00
BENIN	-	0,00	0,00	0,00
BHUTAN-BHOUTAN-BHUTÁN	-	0,00	0,00	0,00
BOLIVIA-BOLIVIE	77-87, 89-98	488.814,50	0,00	488.814,50
BOSNIA AND HERZEGOVINA BOSNIE-HERZEGOVINE BOSNIA Y HERZEGOVINA	-	0,00	0,00	0,00
BOTSWANA (2)	-	0,00	0,00	0,00
BRAZIL-BRESIL-BRASIL	-	0,00	0,00	0,00
BRUNEI DARUSSALAM / BRUNÉI DARUSSALAM	-	0,00	0,00	0,00
BULGARIA-BULGARIE	-	0,00	0,00	0,00
BURKINA FASO	95-97,00,02-04	120.772,30	0,00	120.772,30
BURUNDI	77-07	702.793,96	0,00	702.793,96
CAMBODIA-CAMBODGE- CAMBOYA	76-92	390.325,95	0,00	390.325,95
CAMEROON CAMEROUN CAMERUN	-	0,00	364,26	364,26
CANADA - CANADÁ	08	21.506,20	0,00	21.506,20

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	CAPE VERDE-CAP VERT-CABO VERDE	02-08	125.966,00	19.874,00
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE REPUBLICA CENTROAFRICANA	06-08	53.076,00	24.843,00	77.919,00
CHAD-TCHAD	07-08	48.472,00	24.843,00	73.315,00
CHILE-CHILI	-	0,00	67.096,40	67.096,40
CHINA-CHINE	-	0,00	0,00	0,00
COLOMBIA-COLOMBIE (3)	-	0,00	1.939,18	1.939,18
CONGO	88-08	482.992,31	0,00	482.992,31
COSTA RICA	-	0,00	0,00	0,00
CÔTE D'IVOIRE	04-08	136.419,00	24.843,00	161.262,00
CROATIA-CROACIE-CROACIA	-	0,00	0,00	0,00
CUBA	-	0,00	0,00	0,00
CYPRUS-CHYPRE-CHIPRE	-	0,00	0,00	0,00
CZECH REPUBLIC REPUBLIQUE TCHEQUE REPUBLICA CHECA	-	0,00	0,00	0,00
DEM. PEOPLE'S REP. OF KOREA REP. POP. DEM. DE COREE REP. POP. DEM. DE COREA	08	4.955,86	24.843,00	29.798,86
DEM. REPUBLIC OF THE CONGO REPUBLIQUE DEM. DU CONGO REPUBLICA DEM. DEL CONGO	91-96,98-00,02-06,08	287.721,26	24.843,00	312.564,26
DJIBOUTI	03-08	123.064,00	22.359,00	145.423,00
DOMINICAN REP.-REP. DOMINICAINE REPUBLICA DOMINICANA	-	0,00	0,00	0,00
ECUADOR-EQUATEUR	-	0,00	0,00	0,00
EGYPT-EGYPTE-EGIPTO (5)	-	0,00	0,00	0,00
EL SALVADOR	95-96	47.553,76	0,00	47.553,76
ERITREA, ERYTHREE	-	0,00	0,00	0,00
ETHIOPIA-ETHIOPIE-ETIOPIA	-	0,00	0,00	0,00
FIJI-FIDJI	-	0,00	2.938,00	2.938,00
FRANCE-FRANCIA	-	0,00	0,00	0,00
GABON (4)	06-07	55.013,82	0,00	55.013,82
GAMBIA-GAMBIE (5)	81-84, 86-05,08	510.944,00	24.843,00	535.787,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	GEORGIA-GEORGIE	-	0,00	0,00
GERMANY-ALLEMAGNE-ALEMANIA	-	0,00	0,00	0,00
GHANA	-	0,00	0,00	0,00
GREECE-GRECE-GRECIA	-	0,00	0,00	0,00
GUATEMALA	-	0,00	0,00	0,00
GUINEA-GUINEE	95-96,98-00,07-08	155.715,75	24.843,00	180.558,75
GUINEA-BISSAU-GUINEE-BISSAU	92-96,99-08	299.264,55	24.843,00	324.107,55
EQUATORIAL GUINEA GUINÉE ÉQUATORIALE GUINEA ECUATORIAL	-	0,00	19.874,00	19.874,00
HAITI	-	0,00	0,00	0,00
HONDURAS	-	0,00	4.036,89	4.036,89
HUNGARY-HONGRIE-HUNGRIA	-	0,00	0,00	0,00
INDIA-INDE	-	0,00	0,00	0,00
INDONESIA-INDONESIE (2)	-	0,00	0,00	0,00
IRAN, ISLAMIC REP. OF (1) IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE D' IRAN, REPUBLICA ISLAMICA DE	-	0,00	0,00	0,00
IRAQ	85-87, 91-06	1.856.798,34	0,00	1.856.798,34
ISRAEL-ISRAËL	-	0,00	0,00	0,00
ITALY-ITALIE-ITALIA	-	0,00	0,00	0,00
JAMAICA-JAMAÏQUE	-	0,00	0,00	0,00
JAPAN-JAPON (2)	-	0,00	0,00	0,00
JORDAN-JORDANIE-JORDANIA	-	0,00	0,00	0,00
KAZAKHSTAN-KAZAJSTÁN	-	0,00	0,00	0,00
KENYA	-	0,00	0,00	0,00
KYRGYZSTAN-KIRGHIZISTAN KIRGUISTAN	95-08	340.704,49	4.072,40	344.776,89
KUWAIT-KOWEÏT	-	0,00	0,00	0,00
LAO PEOPLE'S DEM.REP. REPUBLIQUE POP. DEM. LAO REP.DEM.POP. LAO	85,88-95,04	232.608,29	0,00	232.608,29
LATVIA-LETONIE-LETONIA	-	0,00	0,00	0,00
LEBANON-LIBAN-LIBANO	-	0,00	66.552,00	66.552,00
LESOTHO (2)	-	0,00	24.843,00	24.843,00
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA- JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE JAMAHIRIYA ARABE LIBIA	04-06	184.381,00	59.623,00	244.004,00
LITHUANIA-LITUANIE-LITUANIA	-	0,00	0,00	0,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	
				EUR
MACEDONIA, FORMER YUGOSLAVE REP. MACEDOINE, EX REP. YUGOSLAVE DE MACEDONIA, EX REP. YUGOSLAVA DE	-	0,00	0,00	0,00
MADAGASCAR	-	0,00	23.276,40	23.276,40
MALAYSIA-MALAISIE-MALASIA	-	0,00	0,00	0,00
MALAWI (4)	00,02-08	149.856,24	24.843,00	174.699,24
MALDIVES-MALDIVAS	-	0,00	0,00	0,00
MALI	90-93,96-98,00,08	148.531,25	24.843,00	173.374,25
MALTA-MALTE	-	0,00	0,00	0,00
MAURITANIA-MAURITANIE	76-06	671.795,04	24.843,00	696.638,04
MAURITIUS-MAURICE-MAURICIO(5)	-	0,00	0,00	0,00
MEXICO-MEXIQUE	-	0,00	0,00	0,00
MONACO-MÓNACO	-	0,00	0,00	0,00
MONGOLIA-MONGOLIE	93-00,04,08	286.382,05	0,00	286.382,05
MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO	-	0,00	0,00	0,00
MOROCCO-MAROC-MARRUECOS	-	0,00	0,00	0,00
MOZAMBIQUE	-	0,00	0,00	0,00
NAMIBIA-NAMIBIE	08	44.358,00	0,00	44.358,00
NEPAL	-	0,00	0,00	0,00
NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS	-	0,00	0,00	0,00
NICARAGUA	93-95,97-02,08	180.393,04	24.843,00	205.236,04
NIGER	82-87, 90-08	561.083,85	24.843,00	585.926,85
NIGERIA	-	0,00	0,00	0,00
OMAN - OMÁN	-	0,00	0,00	0,00
PAKISTAN (5)	08	1.750,24	0,00	1.750,24
PANAMA	-	0,00	0,00	0,00
PAPUA NEW GUINEA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE PAPUA NUEVA GUINEA	08	19.076,00	24.843,00	43.919,00
PARAGUAY	-	0,00	0,00	0,00
PERU-PEROU	90-91,95,96,03	181.687,09	0,00	181.687,09
PHILIPPINES-FILIPINAS	-	0,00	4.574,30	4.574,30
POLAND-POLOGNE-POLONIA	-	0,00	0,00	0,00
PORTUGAL	-	0,00	0,00	0,00
QUATAR	-	0,00	0,00	0,00
REPUBLIC OF KOREA REPUBLIQUE DE CORÉE REPUBLICA DE COREA	-	0,00	84.320,18	84.320,18
REPUBLIC OF MOLDOVA REPUBLIQUE DE MOLDOVA REPUBLICA DE MOLDOVA	-	0,00	0,00	0,00
ROMANIA-ROUMANIE-RUMANIA	-	0,00	0,00	0,00

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	
				EUR
RUSSIAN FEDERATION FEDERATION DE RUSSIE FEDERACION DE RUSIA	-	0,00	0,00	0,00
RWANDA	-	0,00	0,00	0,00
SAN MARINO - SAINT-MARIN	-	0,00	0,00	0,00
SAO TOME-AND-PRINCIPE SAO TOME-ET-PRINCIPE SANTO TOME Y PRINCIPE	86-08	480.795,65	19.874,00	500.669,65
SAUDI ARABIA-ARABIE SAOUDITE ARABIA SAUDITA	-	0,00	0,00	0,00
SÉNÉGAL-SENEGAL	-	0,00	0,00	0,00
SERBIA / SERBIE	08	30.955,00	0,00	30.955,00
SEYCHELLES	-	0,00	0,00	0,00
SIERRA LEONE - SIERRA LEONA	79-00,03-08	603.132,39	24.843,00	627.975,39
SLOVAKIA - SLOVAQUIE -ESLOVAQUIA	-	0,00	0,00	0,00
SLOVENIA-SLOVENIE-ESLOVENIA	-	0,00	0,00	0,00
SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD- SUDAFRICA (2)	-	0,00	0,00	0,00
SPAIN-ESPAGNE-ESPAÑA	-	0,00	0,00	0,00
SRI LANKA	-	0,00	0,00	0,00
SUDAN-SOUDAN	84-86,89-03,06-08	457.439,92	0,00	457.439,92
SWAZILAND - SWAZILANDIA	-	0,00	0,00	0,00
SWITZERLAND-SUISSE-SUIZA	-	0,00	0,00	0,00
SYRIAN ARAB REPUBLIC REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE REPUBLICA ARABE SIRIA	-	0,00	4.002,05	4.002,05
TAJIKISTAN / TAYIKISTÁN /TADJIKISTAN	-	0,00	1.043,00	1.043,00
THAILAND-THAILANDE-TAILANDIA	-	0,00	0,00	0,00
TIMOR-LESTE	08	432,00	22.359,00	22.791,00
TOGO	99-06	136.920,03	0,00	136.920,03
TUNISIA-TUNISIE-TUNEZ	-	0,00	0,00	0,00
TURKEY-TURQUIE-TURQUIA (1)	-	0,00	0,00	0,00
TURKMENISTAN	95-98,00-08	384.822,40	29.811,00	414.633,40
UCRANIA - UKRAINE	-	0,00	0,00	0,00
UGANDA-UGANDA (5)	95-00,02-04	171.698,76	0,00	171.698,76
UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI REINO UNIDO	-	0,00	0,00	0,00
UNITED REP. OF TANZANIA (5) REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE REPUBLICA UNIDA DE TANZANIA	07-08	40.058,59	0,00	40.058,59
URUGUAY	01-03	155.577,22	0,00	155.577,22

FULL MEMBERS MEMBRES EFFECTIFS MIEMBROS EFECTIVOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS/ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	UZBEKISTAN-OUZBEKISTAN	-	0,00	24.843,00
VENEZUELA	-	0,00	0,00	0,00
VIET NAM	-	0,00	0,00	0,00
YEMEN	79-89,94-95,97-98,06	279.065,49	0,00	279.065,49
ZAMBIA-ZAMBIE	-	0,00	0,00	0,00
ZIMBABWE	08	10.937,86	24.843,00	35.780,86
Total Full Members Total Membres Effectifs Total Miembros Efectivos		12.657.295,16	905.163,06	13.562.458,22

ASSOCIATE MEMBERS MEMBRES ASSOCIES MIEMBROS ASOCIADOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	ARUBA	-	0,00	0,00
MACAO	-	0,00	0,00	0,00
MADEIRA, MADERE	-	0,00	0,00	0,00
FLEMISH COMM. OF BELGIUM COMM. FLAMANDE DE BELGIQUE COMUNIDAD FLAMENCA BELGA	-	0,00	0,00	0,00
HONG KONG, CHINA	06	20.716,00	0,00	20.716,00
NETHERLANDS ANTILLES ANTILLES NEERLANDAISES ANTILLAS NEERLANDESAS	01-08	138.928,86	22.359,00	161.287,86
PUERTO RICO, PORTO RICO	-	0,00	22.359,00	22.359,00
Total Associate Members Total Membres Associes Total Miembros Asociados		159.644,86	44.718,00	204.362,86

AFFILIATE MEMBERS MEMBRES AFFILIES MIEMBROS AFILIADOS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	Total Affiliate Members Total Membres Affilies Total Miembros Afiliados	96-07	155.676,47	145.600,00

FORMER MEMBERS EX-MEMBRES EX-MIEMBROS	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIÈRES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	Total Former Full Members Total Ex-Membres effectifs Total Ex-Miembros Efectivos	77-99	1.685.586,36	0,00
Total Form Associate Members Total Ex-Membres Associés Total Ex-Miembros Asociados	86	1.947,90	0,00	1.947,90
Total Form.Affiliate Members Total Ex-Membres Afiliés Total Ex-Miembros Afiliados	96-07	30.274,68	10.733,12	41.007,80
BUDGETARY CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES DUES CONTRIBUCIONES PRESUP. ADEUDADAS		14.690.425,43	1.106.214,18	15.796.639,61

EXTRA-BUDGETARY CONTRIBUTIONS CONTRIBUTIONS EXTRA-BUDGETAIRES CONTRIBUCIONES EXTRA-PRESUPUESTARIAS [CE/DEC/19(XXXVIII)]				
	ARREAR CONTRIBUTIONS ARRIERES DE CONTRIBUTIONS CONTRIBUCIONES ATRASADAS		CONTRIBUTIONS DUE CONTRIBUTIONS DUES CONTRIBUCIONES ADEUDADAS	TOTAL
	YEARS / ANNEES AÑOS	EUR	2009 EUR	EUR
	Total Full Members Total Membres Effectifs Total Miembros Efectivos	98,02-04	135.963,31	0,00
Total Associate Members Total Membres Associés Total Miembros Asociados	02	10.876,83	0,00	10.876,83
Total Affiliate Members Total Membres Affiliés Total Miembros Afiliados	01-07	139.938,51	145.107,92	285.046,43
Total Former Full Members Total Ex-Membres Effectifs Total Ex-Miembros Efectivos	99	1.389,15	0,00	1.389,15
Total Form Associate Members Total Ex-Membres Associés Total Ex-Miembros Asociados	-	0,00	0,00	0,00
Total Form.Affiliate Members Total Ex-Membres Affiliés Total Ex-Miembros Afiliados	05-07	23.692,02	7.666,88	31.358,90

EXTRA-BUDGETARY CONTRIBUTIONS DUE			
CONTRIB.EXTRA-BUDGETAIRES DUES	311.859,82	152.774,80	464.634,62
CONTRIB.EXTRA-PRESUP.ADEUDADAS			

TOTAL CONTRIBUTIONS DUE			
TOTAL CONTRIBUTIONS DUES	15.002.285,25	1.258.988,98	16.261.274,23
TOTAL CONTRIBUCIONES ADEUDADAS			

FINANCIAL YEAR STARTS / EXERCICE FINANCIER COMMENCE / EJERCICIO FINANCIERO COMIENZA:

(1)	MARCH	MARS	MARZO
(2)	APRIL	AVRIL	ABRIL
(3)	MAY	MAI	MAYO
(4)	JUNE	JUIN	JUNIO
(5)	JULY	JUILLET	JULIO

ANNEX II / ANNEXE II / ANEXO II**RÉGULARISATION DE LA CRÉANCE DOUTEUSE SUR D'EX-MEMBRES AFFILIÉS**

Procédure approuvée au paragraphe 3 de la décision CE/DEC/8 (LXIII-LXIV)

A ses soixante-troisième et soixante-quatrième sessions, le Conseil exécutif a suivi les recommandations des Commissaires aux comptes et approuvé la proposition du Secrétaire général visant à la régularisation comptable, à partir de l'exercice 2000, de la créance douteuse sur d'ex-Membres affiliés dont la dette est égale ou supérieure à cinq ans, et à l'élimination de la mention de ce montant dans le bilan de l'Organisation

Le montant dû par ces ex - Membres sera noté dans un registre auxiliaire d' "ex - Membres affiliés ayant une dette à recouvrement douteux" qui sera à la disposition du Conseil professionnel de l'OMT et qui devra obligatoirement être consulté avant l'acceptation de la candidature de nouveaux Membres susceptibles d'avoir des dettes cumulées. Ces candidats devront régler les dettes non acquittées avant de redevenir Membres de l'organisation.

Les ex - Membres inscrits sur ce registre se verront réclamer annuellement le règlement de leur dette. L'éventuel paiement de ces dettes sera enregistré comme "recettes diverses" du fait qu'elles ne figurent plus dans le bilan comme contributions impayées.

REGULARIZATION IN 2009 OF FORMER MEMBERS WITH DEBT SIMILAR OR SUPERIOR TO FIVE YEARS
RÉGULARISATION EN 2009 DES DETTES ÉGALES OU SUPÉRIEURES À CINQ ANNÉES DES EX - MEMBRES
REGULARIZACION EN 2009 DE EX-MIEMBROS AFILIADOS CON DEUDA IGUAL O SUPERIOR A CINCO AÑOS

FORMER AFFILIATE MEMBERS EX - MEMBRES AFFILIES EX - MIEMBROS AFILIADOS	BUDG. AND PROGRAMME CONT. DUE CONT.DUES BUDGET + PROGRAMME CONT. ADEUDADAS PRESUP.+PROGRAMA			
	ARREARS / ARRIERES / ATRASOS		2009	TOTAL
	YEARS / ANNÉES / AÑOS	EUR	EUR	EUR
	ASOCIACIÓN DE MAYORISTAS DE VIAJES ESPAÑOLAS	2005-2008	8.400,00	2.400,00
EXPO MUNDIAL DE TURISMO	2005-2008	7.400,00	2.400,00	9.800,00
HVS ARGENTINA S.A.	2005-2008	8.394,04	2.400,00	10.794,04
INST. DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUPERIEURES	2004-2006,2008	8.400,00	2.400,00	10.800,00
IONIAN TOURISM CORPORATION - I.T.C. S.A.	2003,2006-2008	7.400,00	2.400,00	9.800,00
NATIONAL COMPANY REP. KAZAKSTAN "SILK ROAD"	2005-2008	8.400,00	2.400,00	10.800,00
SWISS HOTEL ASSOC.-HOTEL MANAGEMENT SCHOOL	2005-2007	5.666,67	0,00	5.666,67
WORLD TOUR CONSULT. LLP "AKA CELEBRATIONS"	2005-2008	7.400,00	2.400,00	9.800,00
Total Former Affiliate Members	1999-2004	61.460,71	16.800,00	78.260,71
Total Ex - Membres Affilies				
Total Ex - Miembros Afiliados				

ANNEX III / ANNEXE III / ANEXO III**Statement of advance contributions owed by Full Members to the Working Capital Fund at 31 December 2009****Etat des avances de contributions au Fonds de roulement dues par les Membres effectifs au 31 décembre 2009****Estado de anticipos de contribuciones al Fondo de Gastos Corrientes adeudados por Miembros Efectivos al 31 de diciembre de 2009**

(in euros / en euro / en euros)

<u>FULL MEMBERS/ MEMBRES EFFECTIFS/ MIEMBROS EFECTIVOS</u>	<u>Contributions due/ Contributions dues/ Contribuciones adeudadas</u>
AZERBAIJAN/ AZERBAÏDJAN/ AZERBAIYÁN	1.035,85
CAPE VERDE/ CAP-VERT/ CABO VERDE	828,70
TOTAL	EUR1.864,55 =====

ANNEX IV / ANNEXE IV / ANEXO IV

VENTILATION ANNUELLE DES CONTRIBUTIONS DUES AU FONDS GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2009

(en euros)

Années	Membres effectifs	Membres associés	Membres affiliés	Total Membres	Ex - Membres effectifs	Ex - Membres associés	Ex - Membres affiliés	Total Ex - Membres	Total	Total Accumulé
1976	20.332,88	0,00	0,00	20.332,88	0,00	0,00	0,00	0,00	20.332,88	20.332,88
1977	64.071,71	0,00	0,00	64.071,71	0,00	0,00	0,00	0,00	64.071,71	84.404,59
1978	91.379,63	0,00	0,00	91.379,63	0,00	0,00	0,00	0,00	91.379,63	175.784,22
1979	106.215,13	0,00	0,00	106.215,13	13.312,82	0,00	0,00	13.312,82	119.527,95	295.312,17
1980	170.493,87	0,00	0,00	170.493,87	21.943,42	0,00	0,00	21.943,42	192.437,29	487.749,46
1981	207.281,16	0,00	0,00	207.281,16	84.058,91	0,00	0,00	84.058,91	291.340,07	779.089,53
1982	266.318,50	0,00	0,00	266.318,50	93.093,33	0,00	0,00	93.093,33	359.411,83	1.138.501,36
1983	241.707,25	0,00	0,00	241.707,25	99.350,69	0,00	0,00	99.350,69	341.057,94	1.479.559,30
1984	227.637,52	0,00	0,00	227.637,52	95.735,75	0,00	0,00	95.735,75	323.373,27	1.802.932,57
1985	221.914,74	0,00	0,00	221.914,74	96.887,95	0,00	0,00	96.887,95	318.802,69	2.121.735,26
1986	297.907,15	0,00	0,00	297.907,15	145.142,13	1.947,90	0,00	147.090,03	444.997,18	2.566.732,44
1987	268.578,96	0,00	0,00	268.578,96	64.178,32	0,00	0,00	64.178,32	332.757,28	2.899.489,72
1988	288.448,30	0,00	0,00	288.448,30	32.590,58	0,00	0,00	32.590,58	321.038,88	3.220.528,60
1989	350.863,51	0,00	0,00	350.863,51	30.852,18	0,00	0,00	30.852,18	381.715,69	3.602.244,29
1990	436.302,69	0,00	0,00	436.302,69	33.753,56	0,00	0,00	33.753,56	470.056,25	4.072.300,54
1991	523.263,22	0,00	0,00	523.263,22	138.960,02	0,00	0,00	138.960,02	662.223,24	4.734.523,78
1992	436.559,90	0,00	0,00	436.559,90	137.082,31	0,00	0,00	137.082,31	573.642,21	5.308.165,99
1993	399.830,49	0,00	0,00	399.830,49	135.827,19	0,00	0,00	135.827,19	535.657,68	5.843.823,67
1994	499.880,88	0,00	0,00	499.880,88	21.498,09	0,00	0,00	21.498,09	521.378,97	6.365.202,64
1995	667.810,51	0,00	0,00	667.810,51	24.176,39	0,00	0,00	24.176,39	691.986,90	7.057.189,54
1996	648.227,81	0,00	0,00	648.227,81	316.913,93	0,00	0,00	316.913,93	965.141,74	8.022.331,28
1997	562.324,23	0,00	0,00	562.324,23	46.614,94	0,00	0,00	46.614,94	608.939,17	8.631.270,45
1998	596.564,52	0,00	0,00	596.564,52	38.796,28	0,00	0,00	38.796,28	635.360,80	9.266.631,25
1999	488.467,63	0,00	0,00	488.467,63	16.206,72	0,00	0,00	16.206,72	504.674,35	9.771.305,60
2000	504.604,35	0,00	0,00	504.604,35	0,00	0,00	0,00	0,00	504.604,35	10.275.909,95
2001	335.791,04	16.273,86	2.021,40	354.086,30	0,00	0,00	0,00	0,00	354.086,30	10.629.996,25
2002	546.597,10	29.522,83	0,00	576.119,93	0,00	0,00	0,00	0,00	576.119,93	11.206.116,18
2003	679.645,70	19.055,00	2.670,47	701.371,17	0,00	0,00	0,00	0,00	701.371,17	11.907.487,35
2004	506.155,26	591,00	2.000,00	508.746,26	0,00	0,00	0,00	0,00	508.746,26	12.416.233,61
2005	523.938,75	20.023,00	9.000,00	552.961,75	0,00	0,00	0,00	0,00	552.961,75	12.969.195,36
2006	505.742,82	41.432,00	35.000,00	582.174,82	0,00	0,00	11.500,00	11.500,00	593.674,82	13.562.870,18
2007	452.985,97	21.596,00	72.482,35	547.064,32	0,00	0,00	22.066,70	22.066,70	569.131,02	14.132.001,20
2008	655.415,29	22.028,00	172.440,76	849.884,05	0,00	0,00	20.400,00	20.400,00	870.284,05	15.002.285,25
2009	905.163,06	44.718,00	290.707,92	1.240.588,98	0,00	0,00	18.400,00	18.400,00	1.258.988,98	
Total	13.698.421,53	215.239,69	586.322,90	14.499.984,12	1.686.975,51	1.947,90	72.366,70	1.761.290,11	16.261.274,23	

ANNEX V / ANNEXE V / ANEXO V

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

correspondant à l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2009

(en euros)

FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2009	2008
Résultat net des recettes et des dépenses (Fonds de réserve)	634.573,81	403.459,03
Diminution (augmentation) des contributions dues au Fonds général	643.325,52	(468.935,17)
Diminution (augmentation) des contributions dues au Fonds de roul.	0,00	0,00
Diminution (augmentation) des autres contributions dues	(1.032.300,33)	(1.481.143,60)
Diminution (augmentation) des autres postes débiteurs	653.490,21	(570.958,28)
Augmentation (diminution) du compte « Autres créanciers »	481.518,64	406.622,01
Augmentation (diminution) des provisions pour contrib. en souffrance	388.974,81	1.950.078,77
Augmentation (diminution) des autres provisions	7.317,65	(119.998,60)
ENCAISSE NETTE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1.776.900,31	119.124,16
FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Diminution (augmentation) du compte des immobilisations	24.716,00	103.019,00
Augmentation du Fonds de renouvellement de l'actif immobilisé crédit.	(24.716,00)	(103.019,00)
Augmentation (diminution) des avances sur contributions	107.209,72	66.298,30
Augmentation (diminution) des recettes à répartir sur plusieurs exerc.	(27.947,00)	(7.245,80)
ENCAISSE NETTE DES ACT. D'INVESTISSEMENT ET DE FINANC.	79.262,72	59.052,50
AUGM. (DIMIN.) NETTE DE L'ENCAISSE SIÈGE ET BANQUES	1.856.163,03	178.176,66
ENCAISSE AU SIÈGE ET DANS LES BANQUES AU DÉBUT DE L'EX.	11.558.130,11	11.379.953,45
IDEM À LA FIN DE L'EXERCICE	13.414.293,14	11.558.130,11

ANNEX VI / ANNEXE VI / ANEXO VI

Si le relevé des comptes de gestion correspond bien à l'exercice financier 2009, conformément à l'article 14 du Règlement financier et pour faciliter la révision de l'exécution du Programme de travail et du budget de l'exercice biennal 2008-2009 approuvés par la résolution 524(XVII) de l'Assemblée générale, et vu la résolution 567(XVIII), sont présentés les relevés des recettes et des dépenses budgétaires correspondant aux tableaux I et II du document A/177 révisés par la résolution 524(XVII).

1- DÉPENSES ET RECETTES BUDGÉTAIRES 2008-2009 (RÉELLES ET INSCRITES AU BUDGET)

EN EUROS

	INSCRITES AU BUDGET			RÉELLES			VAR %
	2008	2009	2008-2009	2008	2009	2008-2009	
DÉPENSES BUDGÉTAIRES/DÉPENSES RÉELLES							
PARTIE I - Programme de travail	6.823.000,00	7.033.000,00	13.856.000,00	6.814.751,41	7.705.141,15	14.519.892,56	4,8
PARTIE II - Organes directeurs et Réunions	2.422.000,00	2.942.000,00	5.364.000,00	2.284.646,07	2.228.839,88	4.513.485,95	(15,9)
PARTIE III - Services d'appui aux Programmes et Autres Crédits budgétaires	2.903.000,00	2.987.000,00	5.890.000,00	2.757.978,41	3.206.263,88	5.964.242,29	1,3
TOTAL DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES/DÉPENSES RÉELLES	12.148.000,00	12.962.000,00	25.110.000,00	11.857.375,89	13.140.244,91	24.997.620,80	(0,4)
RECETTES BUDGÉTAIRES/RECETTES RÉELLES							
CONTRIBUTIONS DES MEMBRES EFFECTIFS ET ASSOCIÉS	11.048.000,00	11.213.000,00	22.261.000,00	9.875.829,02	10.157.878,94	20.033.707,96	(10,0)
AUTRES SOURCES DE REVENUS :	1.100.000,00	1.749.000,00	2.849.000,00	2.061.691,01	3.387.641,79	5.449.332,80	91,3
· Recettes diverses	253.000,00	394.750,48	647.750,48	458.009,00	394.750,48	852.759,48	
· Produit des ventes de publications.....	232.000,00	408.000,00	640.000,00	306.000,00	408.000,00	714.000,00	
· Membres affiliés	457.000,00	457.000,00	914.000,00	306.778,06	288.983,30	595.761,36	
· Recettes provenant de l'excédent 2004-2005	158.000,00	489.249,52	647.249,52	158.000,00	489.249,52	647.249,52	
· Recettes d'arriérés de contributions	0,00	0,00	0,00	832.903,95	1.806.658,49	2.639.562,44	
TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES/RECETTES RÉELLES	12.148.000,00	12.962.000,00	25.110.000,00	11.937.520,03	13.545.520,73	25.483.040,76	1,5
SOLDE NET	0,00	0,00	0,00	80.144,14	405.275,82	485.419,96	

2- CRÉDITS INITIALEMENT APPROUVÉS ET DÉPENSES RÉELLES 2008-2009

(en euros)

LIGNES DE CRÉDIT	POSTES		CRÉDITS 2008-2009 APPROUVÉS			DÉPENSES RÉELLES 2008-2009			POSTES		VAR %
			Coûts de Personnel	Dépenses de fonctionnement	Total	Coûts de Personnel	Dépenses de fonctionnement	TOTAL			
	P	G							P	G	
PARTIE I- PROGRAMME DE TRAVAIL											
Direction du programme et de la coordination.....	2	1	547.000,00;	42.000,00	589.000,00	664.522,51;	35.150,67	699.673,18	3	1	
Marché.....	7	6	2.173.000,00;	655.000,00	2.828.000,00	1.278.935,94;	1.172.467,44	2.451.403,38	5	5	
Information et communication.....	3	7	1.385.000,00;	360.000,00	1.745.000,00	1.556.808,90;	1.019.641,80	2.576.450,70	4	8	
Membres affiliés et partenariat public-privé.....	1	2	428.000,00;	94.000,00	522.000,00	375.935,05;	94.474,09	470.409,14	1	2	
Gestion des destinations.....	1	1	325.000,00;	81.000,00	406.000,00	290.207,68;	169.210,18	459.417,86	1	1	
Éducation, formation et gestion du savoir.....	2	1	547.000,00;	398.000,00	945.000,00	202.631,05;	496.733,61	699.364,66	1	1	
Développement durable du tourisme.....	4	2	1.094.000,00;	464.000,00	1.558.000,00	926.489,99;	379.611,00	1.306.100,99	4	2	
Aide au développement.....	2	4	855.000,00;	193.000,00	1.048.000,00	950.048,06;	234.073,96	1.184.122,02	2	4	
Activités régionales.....	8	6	2.393.000,00;	1.242.000,00	3.635.000,00	2.746.548,72;	1.266.201,09	4.012.749,81	9	6	
Système des Nations Unies.....	0	1	103.000,00;	189.000,00	292.000,00	40.393,44;	375.136,25	415.529,69	0	1	
Conférences techniques.....	0	2	205.000,00;	83.000,00	288.000,00	208.094,79;	36.576,34	244.671,13	0	2	
TOTAL PARTIE I	30	33	10.055.000,00;	3.801.000,00	13.856.000,00	9.240.616,13;	5.279.276,43	14.519.892,56	30	33	4,8
PARTIE II-ORGANES DIRECTEURS ET RÉUNIONS											
Assemblée Générale.....	0	0	0,00;	193.000,00	193.000,00	0,00;	90.224,74	90.224,74	0	0	
Conseil exécutif et organes subsidiaires.....	0	0	0,00;	130.000,00	130.000,00	0,00;	109.740,59	109.740,59	0	0	
Direction générale.....	6	1	2.317.000,00;	314.000,00	2.631.000,00	1.808.507,40;	453.917,73	2.262.425,13	6	1	
Conférences, traduction, impression et reproduction...	7	5	2.068.000,00;	95.000,00	2.163.000,00	1.752.768,26;	141.473,98	1.894.242,24	7	5	
Rapatriement.....	0	0	247.000,00;	0,00	247.000,00	156.853,25;	0,00	156.853,25	0	0	
TOTAL PARTIE II	13	6	4.632.000,00;	732.000,00	5.364.000,00	3.718.128,91;	795.357,04	4.513.485,95	13	6	-15,9
PARTIE III-SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES ET AUTRES CRÉDITS BUDGÉTAIRES											
Budget et finances.....	2	3	752.000,00;	0,00	752.000,00	660.697,98;	0,00	660.697,98	2	3	
Ressources humaines et voyages.....	1	4	634.000,00;	272.000,00	906.000,00	622.227,68;	243.561,40	865.789,08	1	4	
Achats, services d'entretien et sécurité.....	0	7	719.000,00;	1.753.000,00	2.472.000,00	715.289,05;	2.354.838,63	3.070.127,68	0	7	
Informatique et télématique.....	2	2	650.000,00;	0,00	650.000,00	548.832,96;	0,00	548.832,96	2	2	
Services postaux et télécommunications.....	0	3	308.000,00;	745.000,00	1.053.000,00	202.407,66;	497.809,85	700.217,51	0	3	
Autres crédits budgétaires.....	0	0	0,00;	57.000,00	57.000,00	0,00;	118.577,08	118.577,08	0	0	
TOTAL PARTIE III	5	19	3.063.000,00;	2.827.000,00	5.890.000,00	2.749.455,33;	3.214.786,96	5.964.242,29	5	19	1,3
TOTAL	48	58	17.750.000,00;	7.360.000,00	25.110.000,00	15.708.200,37;	9.289.420,43	24.997.620,80	48	58	-0,4

3- EXERCICE BUDGÉTAIRE 2008-2009 : ÉTAT DE CRÉDITS APPROUVÉS, DES DÉPENSES EFFECTUÉES ET DE TRANSFERTS DE CREDITS

(en euros)

	A CREDITOS APROBADOS	B GASTOS EFFECTUADOS	C DESVIACION PRESUPUESTARIA (A-B)	D E		F CREDITOS MODIFICADOS (A+D+E)	G SALDOS (*) (F-B)
				PERSONAL (Puestos de trabajo)	OTROS		
PARTIE I : GRAND PROGRAMME - OPERATIONS							
Section 0: Direction du programme et de la coordination	589.000,00	699.673,18	(110.673,18)	114.000,00	(3.326,82)	699.673,18	0,00
Section 1: Marché	2.828.000,00	2.451.403,38	376.596,62	(439.000,00)	70.440,18	2.459.440,18	8.036,80
Section 2: Information et communication	1.745.000,00	2.576.450,70	(831.450,70)	325.000,00	506.450,70	2.576.450,70	0,00
Section 3: Membres affiliés et partenariat public-privé	522.000,00	470.409,14	51.590,86	0,00	(51.590,86)	470.409,14	0,00
Section 4: Gestion des destinations	406.000,00	459.417,86	(53.417,86)	0,00	53.417,86	459.417,86	0,00
Section 5: Éducation, formation et gestion du savoir	945.000,00	699.364,66	245.635,34	(222.000,00)	(23.635,34)	699.364,66	0,00
Section 6: Développement durable du tourisme	1.558.000,00	1.306.100,99	251.899,01	0,00	(251.887,22)	1.306.312,78	211,79
Section 7: Aide au développement	1.048.000,00	1.184.122,02	(136.122,02)	0,00	136.122,02	1.184.122,02	0,00
Section 8: Activités régionales	3.635.000,00	4.012.749,81	(377.749,81)	222.000,00	155.749,81	4.012.749,81	0,00
Section 9: Système des Nations Unies	292.000,00	415.529,69	(123.529,69)		123.529,69	415.529,69	0,00
Section 10: Conférences techniques	288.000,00	244.671,13	43.328,87		(43.328,87)	244.671,13	0,00
TOTAL PARTIE I	13.856.000,00	14.519.892,56	(663.892,56)	0,00	672.141,15	14.528.141,15	8.248,59
PARTIE I : GRAND PROGRAMME - ORGANES DIRECTEURS ET RÉUNIONS							
Section 1: Assemblée Générale	193.000,00	90.224,74	102.775,26		(102.775,26)	90.224,74	0,00
Section 2: Conseil exécutif et organes subsidiaires	130.000,00	109.740,59	20.259,41		(11.398,51)	118.601,49	8.860,90
Section 3: Direction générale	2.631.000,00	2.262.425,13	368.574,87		(368.583,62)	2.262.416,38	(8,75)
Section 4: Conférences, traduction, impression et reproduction	2.163.000,00	1.894.242,24	268.757,76		(140.264,73)	2.022.735,27	128.493,03
Section 5: Rapatriement	247.000,00	156.853,25	90.146,75		(90.146,75)	156.853,25	0,00
TOTAL PARTIE II	5.364.000,00	4.513.485,95	850.514,05	0,00	(713.168,87)	4.650.831,13	137.345,18
PARTIE III : GRAND PROGRAMME - SERVICE D'APPUI AUX PROGRAMMES ET AUTRES CREDITS BUDGÉTAIRES							
Section 1: Budget et finances	752.000,00	660.697,98	91.302,02		(70.085,80)	681.914,20	21.216,22
Section 2: Ressources humaines et voyages	906.000,00	865.789,08	40.210,92		3.649,48	909.649,48	43.860,40
Section 3: Achats, services d'entretien et sécurité	2.472.000,00	3.070.127,68	(598.127,68)		419.891,52	2.891.891,52	(178.236,16)
Section 4: Informatique et télématique	650.000,00	548.832,96	101.167,04		(49.060,20)	600.939,80	52.106,84
Section 5: Services postaux et télécommunications	1.053.000,00	700.217,51	352.782,49		(324.944,36)	728.055,64	27.838,13
Section 6: Autres crédits budgétaires	57.000,00	118.577,08	(61.577,08)		61.577,08	118.577,08	0,00
TOTAL PARTIE III	5.890.000,00	5.964.242,29	(74.242,29)	0,00	41.027,72	5.931.027,72	(33.214,57)
TOTAL	25.110.000,00	24.997.620,80	112.379,20	0,00	0,00	25.110.000,00	112.379,20